Le FSE relance l'opération " Tickets de caisse " !

publié le 15/12/2016

Du 19 au 31 décembre, grâce à son partenariat avec le Super U de Cozes, le FSE relance l’opération "tickets de caisse". Si vous effectuez vos courses dans cette enseigne, ne jetez pas vos tickets de caisse mais déposez-les dans l’urne FSE installée dans le magasin ; n’oubliez pas de noter au dos le nom de votre enfant ainsi que sa classe. Par cette action, le FSE pourra financer certains projets et obtenir des lots pour son loto annuel qui aura lieu le 18 avril prochain ! Une information a été distribuée à vos enfants...

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.